



Je dois rembourser un prêt que je n'ai pas demandé

Par **annemar**, le **30/11/2009** à **09:58**

Bonjour,
La société Franfinance a débloqué la somme de 14000 euros pour payer la société qui a posé ma pompe à chaleur.
Hors, cette société a imité ma signature sur l'attestation de fin de travaux (alors que ceux-ci n'étaient pas terminés) et a mis la clé sous la porte.
J'ai demandé à la banque de bloquer les prélèvements, car j'estime que je n'ai pas à rembourser un prêt dont je n'ai jamais demandé le déblocage.
j'aimerais savoir comment faire
Merci de me répondre
Cordialement
Anne-Marie Duigou

Par **jeetendra**, le **30/11/2009** à **11:44**

Maison des Avocats
7, rue du Palais à Quimper
02 98 53 67 34
Dgccrf (Unité Départementale)
22 rue Jean Rameau
29196 QUIMPER CEDEX
Tel: 02.98.64.11.66
UFC QUE CHOISIR QUIMPER
3, allée de Roz avel – 29000 QUIMPER
Tél. : 02 98 55 34 51
Bonjour, vous êtes doublement victime dans cette malheureuse affaire, contactez la Maison des Avocats, la dgccrf, Ufc que Choisir à Quimper pour avoir une consultation juridique à ce sujet et voir ce qu'il y a lieu de faire urgemment, courage à vous, bonne journée.